

Titre Professionnel de chef de chantier 2025

Objectifs

- **Module 1 : Maîtriser la topographie et lecture de plan (70 heures)***
- **Module 2 : Maîtriser les techniques de réalisation des travaux publics (140 heures)***
- **Module 3 : Maîtriser l'informatique – Outils Office (21 heures)***
- **Module 4 : Obtenir l'AIPR Encadrant (7 heures)***
- **Module 5 : Maîtriser la réglementation et la prévention des risques en travaux publics (21 heures)**
- **Module 6 : Savoir faire et interpréter une DT/DICT (7 heures)**
- **Module 7 : Maîtriser les marchés publics et privés de travaux (21 heures)**
- **Module 8 : Maîtriser le sujet QSE – Qualité, Sécurité, Environnement (35 heures)**
- **Module 9 : Gérer la partie administrative (7 heures)**
- **Module 10 : Maîtriser l'informatique – Outils de planification (7 heures)**
- **Module 11 : Maîtriser l'informatique – Initiation au BIM (7 heures)**
- **Module 12 : Maîtriser l'organisation et la préparation d'un chantier de travaux publics (140 heures)**
- **Module 13 : Communiquer efficacement en tant que chef de chantier (21 heures)**
- **Module 14 : Manager les équipes sur chantier (14 heures)**
- **Module 15 : Piloter l'exécution d'un chantier de travaux publics (21 heures)**
- **Module 16 : Maîtriser le Suivi de chantier, administratif, technique et financier (21 heures)**
- **Module 17 : Contrôler et réceptionner les travaux réalisés (21 heures)**
- **Module 18 : Préparer et se présenter à l'examen (84 heures)**

*possibilité de réduire tout ou partie de la durée du module en fonction des prérequis du candidat

Public Visé

Pour les jeunes diplômés BAC en travaux publics ou chef de chantier en poste souhaitant se perfectionner dans la fonction ou avoir validé le titre RNCP chef d'équipe.

Durée

665.00 Heures

95 Jours

Pré Requis

Avoir un bac TP
ou avoir le titre RNCP de chef d'équipe

Parcours pédagogique

Module 1 : Topographie et lecture de plan (70 heures)

*possibilité de réduire de tout ou partie de la durée du module suivant les connaissances du candidat, s'il possède ou non le titre chef d'équipe ou le bac pro TP, ou suivant son expérience des chantiers de travaux publics.

- Lire et exploiter des plans d'exécution (situation, masse, détails d'ouvrage).
- Comprendre les représentations et symboles conventionnels utilisés dans les plans d'infrastructure.
- Utiliser les matériels topographiques (niveau de chantier, laser, GNSS, jalons, décamètre...).
- Planter un ouvrage en altimétrie et planimétrie (calcul et traçage de repères, piquets, gabarits...).
- Tracer les repères utiles : emprises, niveaux, alignements, implantations spécifiques.
- Contrôler les dispositifs de guidage (laser ou GPS).
- Réaliser des croquis ou schémas à main levée pour illustrer l'implantation (voirie, réseaux, aménagements).

Module 2 : Techniques de réalisation des travaux publics (140 heures)

*possibilité de réduire de tout ou partie de la durée du module suivant les connaissances du candidat, s'il possède ou non le titre chef d'équipe ou le bac pro TP, ou suivant son expérience des chantiers de travaux publics.

- Connaître les matériaux utilisés (béton, tuyaux, liants, matériaux recyclés) et leurs domaines d'application selon la nature de l'ouvrage.
- Comprendre la structure des ouvrages d'infrastructure : voirie, réseaux humides et secs, maçonnerie, etc.
- Maîtriser les techniques de terrassement et de mise en œuvre des matériaux : extraction, remblaiement, compactage.
- Poser et raccorder les réseaux : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseaux secs.
- Réaliser les ouvrages de surface : voiries, trottoirs, pistes cyclables, revêtements.
- Mettre en œuvre les éléments de finition : bordures, caniveaux, pavés, petites maçonneries.

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

- Mettre en place et entretenir la signalisation temporaire sur les chantiers.
- Utiliser les engins et matériels de chantier selon leurs conditions d'usage et leur destination.
- Connaître les techniques de rénovation des infrastructures en fonction de leur composition.

Module 3 : Informatique – Outils Office (21 heures)

***possibilité de réduire de 21h la durée de ce module si l'environnement Office est maîtrisé (Excel, word, mail...)**

- Utiliser Excel pour créer des tableaux de suivi (heures, matériaux, budgets...).
- Rédiger des documents professionnels avec Word (rapports, courriers, comptes-rendus).
- Gérer les échanges professionnels par mail (Outlook ou équivalent).
- Organiser et classer les documents de chantier dans un espace numérique partagé.
- Exploiter les outils collaboratifs de type OneDrive, Google Drive ou équivalent.

Module 4 : AIPR Encadrant (7 heures)

***possibilité de ne pas faire ce module si le candidat possède déjà l'AIPR Encadrant.**

- Connaître les règles de sécurité en lien avec les interventions à proximité de câbles électriques et les réseaux aériens ou enterrés.
- Appliquer les réglementations liées aux travaux à proximité des réseaux : DT/DICT, détection de réseaux, identification des risques

Module 5 : Réglementation et prévention des risques en travaux publics (21 heures)

- Connaître les obligations liées à la prévention des risques : TMS (PRAP), travail en tranchée, sous circulation, espaces confinés, risques chimiques, conditions climatiques.
- Identifier les matériaux dangereux et connaître les procédures associées, notamment en présence d'amiante.
- Choisir les équipements adaptés pour les manutentions et lavages en conformité avec la CMU et la réglementation CACES® R482.
- Connaître les obligations légales relatives à l'accessibilité et à l'inclusion, notamment la loi du 11 février 2005 sur le handicap.

Module 6 : DT/DICT (7 heures)

- Énoncer les éléments constitutifs d'une DT et d'une DICT, savoir les renseigner et interpréter les récapitulés.
- Interprétation des documents fournis par les exploitants, lecture de plans

Module 7 : Maîtriser les marchés publics et privés de travaux (21 heures)

- Connaître les pièces contractuelles des marchés publics et privés : Identifier la structure, le contenu et le rôle des pièces écrites (CCTP, CCAP, acte d'engagement, etc.).
- Comprendre les différents types de marchés : Maîtriser les spécificités des marchés publics (MAPA, appel d'offres, etc.) et privés.
- Détecter les éléments non prévus au marché : Savoir repérer les aléas techniques non contractuels (surprofondeur, rochers, réseaux, fissures...).
- Rechercher une information réglementaire pertinente : Savoir utiliser la norme NFP03 001 (privé) et le code des marchés publics (public).
- Rédiger des documents administratifs : Compléter un formulaire Cerfa et autres pièces contractuelles simples.
- Tenir à jour les documents de suivi administratif : Suivre l'activité via des tableaux de bord (retours d'infos, états d'avancement, etc.).
- Exploiter les informations contractuelles pour sécuriser le chantier : Mobiliser les données administratives pour anticiper les risques, assurer le suivi des obligations contractuelles.

Module 8 : QSE – Qualité, Sécurité, Environnement (35 heures)

- Identifier et analyser les risques (TMS, chutes, bruit, conditions climatiques, réseaux...) liés au chantier.
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène, sécurité et environnement, y compris les modes opératoires de l'entreprise.
- Gérer les aléas et incidents de chantier, et répertorier les situations dangereuses ou inattendues.
- Utiliser les équipements de protection collective et individuelle adaptés aux tâches.
- Mettre en œuvre la gestion des déchets : tri, évacuation (SOSED), respect des consignes de traitement.
- Rédiger et utiliser les documents QSE : PAQ, PPSPS, FDES, procédures qualité.
- Préparer et animer un quart d'heure sécurité, sensibiliser les équipes.
- Intégrer les démarches de développement durable et RSE (HQE, chantier à faibles nuisances, biodiversité...).
- Connaître les obligations légales de l'employeur en matière de santé et sécurité (Code du travail, conventions collectives).

Module 9 : Gestion administrative (7 heures)

- Analyser un problème technique ou réglementaire et proposer une solution adaptée.
- Appliquer les textes de référence et normes en vigueur sur les chantiers de travaux publics.
- Gérer, classer et archiver les documents relatifs à un chantier.
- Connaître les responsabilités juridiques de l'entreprise (garantie, assurances, pénalités, réclamations...).
- Connaître les obligations des autres acteurs du chantier (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, sous-traitants...).
- Maîtriser les techniques d'archivage des documents techniques et administratifs.

Module 10 : Informatique – Outils de planification (7 heures)

- Créer un planning de chantier à l'aide d'un outil simple (GanttProject, MS Project...).
- Identifier les tâches, durées et dépendances pour élaborer un diagramme de Gantt.
- Mettre à jour et diffuser le planning en fonction de l'avancement des travaux.

Module 11 : Informatique – Initiation au BIM (7 heures)

- Lire et renseigner des données techniques dans une maquette numérique ou un viewer BIM.

- Identifier les apports du BIM pour le suivi de chantier (coordination, anticipation).
- Naviguer dans une maquette pour localiser des ouvrages ou vérifier des informations.

Module 12 : Organisation et préparation d'un chantier de travaux publics (140 heures)

- Adopter une démarche structurée et rigoureuse
- Organiser méthodiquement les différentes étapes du chantier
- Décomposer les travaux en tâches élémentaires
- Ordonner les priorités
- Analyser le site et les contraintes terrain
- Effectuer la reconnaissance du site (accès, réseaux, écoulement des eaux...)
- Reconnaître les types de sols et interpréter un rapport géotechnique
- Anticiper les aléas et identifier les besoins
- Signaler les manques d'information ou de matériel
- Anticiper les aléas possibles et proposer des alternatives réalistes
- Choisir les moyens humains et matériels adaptés
- Définir les besoins en personnel par type d'ouvrage
- Contribuer à la composition des équipes et ateliers
- Choisir les engins et matériels adaptés à chaque tâche
- Évaluer et commander les matériaux
- Définir et vérifier les quantités nécessaires (calepinage, mètres...)
- Évaluer les volumes, linéaires, tonnages requis
- Identifier les caractéristiques et champs d'usage des matériaux
- Connaître les matériels et les normes applicables
- Maîtriser la classification et l'usage des matériels TP (terrassement, compactage...)
- Intégrer les normes et fascicules (Fasc. 24, 70, 71, GTR, SETRA...)
- Mettre en œuvre les méthodes d'exécution
- Élaborer des modes opératoires détaillés
- Appliquer les techniques de mise en œuvre selon le type d'ouvrage (voirie, réseaux...)
- Planifier les interventions
- Établir un planning prévisionnel, un calendrier d'approvisionnement, et un phasage d'intervention
- Répartir l'utilisation des ressources et des sous-traitants
- Organiser la signalisation et la sécurité du site
- Choisir et implanter les panneaux de signalisation selon le plan d'installation
- Établir un plan de circulation temporaire et un phasage de sécurité
- Formaliser la préparation
- Réaliser le métré et le calepinage
- Rédiger une synthèse écrite du dossier travaux
- Établir une courbe de main d'œuvre

Module 13 : Communiquer efficacement en tant que chef de chantier (21 heures)

- Adapter sa communication selon les interlocuteurs : Choisir le bon canal (oral/écrit), utiliser un vocabulaire professionnel adapté, ajuster sa posture (écoute active, bienveillance).
- Animer et participer activement aux échanges : Préparer et animer une réunion de chantier, prendre la parole dans un groupe, faciliter l'expression des équipes.
- Assurer la communication ascendante et descendante : Communiquer efficacement avec les équipes et la hiérarchie, rendre compte, confronter les points de vue de manière constructive.
- Informer et dialoguer avec les parties prenantes externes : Informer les riverains/usagers, échanger avec les acteurs administratifs, solliciter fournisseurs, sous-traitants et autres corps d'état.
- Gérer les situations sensibles avec professionnalisme : Maîtriser ses émotions, instaurer un climat de confiance, intégrer les suggestions du client, résoudre les tensions.
- Produire une communication écrite claire et utile : Prendre des notes, rédiger des comptes rendus (réunions, échanges), fournir des données pour PV.
- Valoriser l'image de l'entreprise : Développer une posture orientée client et service, soigner les échanges pour renforcer la crédibilité du chantier et de l'entreprise.

Module 14 : Manager les équipes sur chantier (14 heures)

- Connaître le cadre organisationnel et juridique de son rôle : Comprendre la structure de l'entreprise, les prérogatives de chacun, la convention collective TP, le périmètre de sa délégation et les droits/devoirs d'un salarié.
- Coordonner efficacement les équipes internes et externes : Répartir les tâches, organiser les interventions, transmettre les consignes, présenter les objectifs.
- Adapter son management aux profils et générations : Prendre en compte les modes de fonctionnement individuels/collectifs et les spécificités générationnelles (X, Y, Z, α).
- Motiver et mobiliser autour d'un objectif commun : Impulser la motivation, utiliser des leviers adaptés (reconnaissance, autonomie...), valoriser les compétences.
- Évaluer les compétences et favoriser la montée en compétences : Identifier le niveau des membres de l'équipe et favoriser leur développement.
- Prévenir et gérer les conflits : Gérer les relations interpersonnelles, instaurer un climat de confiance, anticiper les tensions.
- Promouvoir un management collaboratif et agile : Encourager les échanges, accompagner le changement, rechercher l'information utile (Code du travail...).

Module 15 : Piloter l'exécution d'un chantier de travaux publics (21 heures)

- Planifier, ajuster et suivre l'avancement des travaux : Mettre à jour et recalculer le planning en intégrant les aléas ; suivre les objectifs opérationnels.
- Appliquer les méthodes d'exécution adaptées aux ouvrages : Choisir les bonnes techniques selon le type d'infrastructure (voirie, réseaux, maçonnerie, etc.).
- Interpréter les documents techniques : Exploiter plans, schémas, coupes, notices techniques et dessins au format papier ou numérique.
- Maîtriser le fonctionnement des équipements : Savoir expliquer l'usage d'une machine ou d'un matériel aux équipes.
- Gérer les approvisionnements et les ressources : Passer commande, organiser la logistique et optimiser l'utilisation du personnel, des matériels et des matériaux.
- Réagir efficacement face aux imprévus : Identifier un dysfonctionnement, ajuster rapidement l'organisation, proposer des solutions réalistes.
- Traiter les objections et dialoguer avec les acteurs du chantier : Prendre en compte les remarques, adapter les réponses techniques et organisationnelles.

Module 16 : Suivi de chantier, administratif, technique et financier (21 heures)

- Analyser les éléments financiers et humains : budget d'heures, ratios de main-d'œuvre, rendements, cycles de production, états des stocks.
- Calculer les prix de travaux selon les méthodes des déboursés, ratios, rendements.
- Assurer le suivi administratif du chantier : pointage du personnel, constats de travaux, registres obligatoires, état mensuel des stocks.
- Exploiter les documents contractuels : CCTP, CCAP, détail estimatif, bordereau des prix, PPSPS, DICT, plans, plannings.
- Gérer les éléments non prévus au marché : formalisation des aléas (photos, témoignages, constats).
- Organiser la gestion des dossiers de chantier en respectant les délais réglementaires et contractuels.
- Négocier des prestations : préparation, argumentation technique et commerciale, suivi des engagements.
- Comprendre les bases de la comptabilité analytique pour suivre les écarts et ajuster les moyens.

Module 17 : Contrôler et réceptionner les travaux réalisés (21 heures)

- Effectuer ou superviser les contrôles de conformité et de qualité : géométrie, compactage, portance, étanchéité, températures, dosages, dimensions, etc.
- Utiliser les outils topographiques (niveau, laser rotatif, GNS...) pour contrôler les pentes, les dévers, les cotes planimétriques et altimétriques.
- Prévoir et organiser les essais nécessaires en fonction des ouvrages réalisés (essais de pression, de portance, de compacité...).
- Collecter et réaliser les relevés journaliers des ouvrages en vue de l'établissement des plans de récolement.
- Établir les constats de travaux et attachements en justifiant les éventuels écarts relevés.
- Assurer le suivi documentaire des résultats de contrôle, des essais et des non-conformités.
- Réceptionner les supports de travaux avant les opérations de finition ou de recouvrement.

Module 18 : Préparer et se présenter à l'examen (84 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Accès à notre plateforme pédagogique en ligne,
- Mise en application et démonstration sur nos terrains,

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Mise en situation et contrôle des connaissances en continue
- Passage du Titre Professionnel en présence de 2 jurys
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Certificat de stage et passage du titre professionnel de chef de chantier TP

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M. Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr



Effectif

De 6 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Commercial

Tél. : 0627803281
Mail : cedric.chaoui@ecirtp.fr